

# CENTRALES VILLAGEOISES DU PAYS D'ARLES



LETTRE DE NOUVELLES N°3

## ÉDITO DU CONSEIL DE GESTION

### UN PAS DÉCISIF POUR L'AVANCEMENT DE NOTRE PROJET PHOTOVOLTAÏQUE



### DATES IMPORTANTES

- Jeudi 25 avril à 18 h à la Maison du Parc, à Saint-Rémy de Provence conférence de Vincent Dubarry du cabinet OPTE (Oser Pour La Terre) sur le photovoltaïque :

[Autoconsommation et production collective d'énergie renouvelable. Solutions pour une production citoyenne et locale](#)



- Mardi 30 avril à 18 h 30 : réunion de l'équipe de CVPARL ouverte à toute personne souhaitant participer à notre travail (lieu : 5 rue Henri Barbusse - 13200 Arles)

- Samedi 18 mai à Velaux (13) : nous serons présents à l'inauguration d'une initiative sœur : la centrale hydroélectrique citoyenne de Velaux

Mardi 19 mars, le conseil de gestion de CVPARL avait convié ses principaux partenaires à entendre la présentation par le cabinet d'études OPTE (Oser Pour la Terre) des résultats de la première phase de notre étude de faisabilité. Nous avons eu la satisfaction de constater que sur les douze sites que nous avons présélectionnés, onze se révèlent pertinents. La puissance potentielle totale avoisine les 500 KWc, sachant que notre objectif est de 200 KWc minimum. Ces bons indicateurs nous permettent d'envisager plusieurs scénarios (variantes sur le nombre de sites et leur ordre de priorité), qui seront affinés au cours des semaines à venir en fonction entre autres des coûts respectifs de raccordement au réseau ENEDIS.

Pour le moment, les sites les plus intéressants pour notre projet citoyen sont :

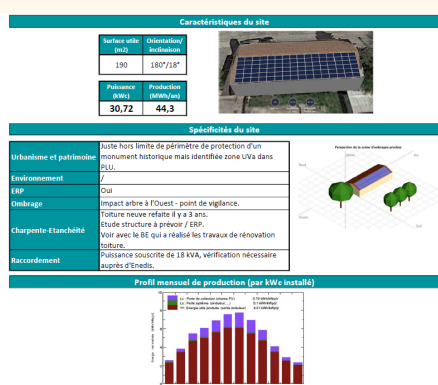
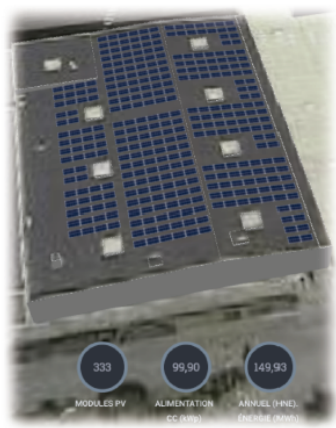
- l'ancienne cave coopérative à Saint-Pierre de Mézoargues (bâtiment municipal)
- l'usine Ibiotec à Saint-Rémy de Provence (bâtiment privé)
- l'église de la Sainte-Famille avenue de Stalingrad à Arles (bâtiment destiné au public)
- l'immeuble de la SAMPA 36 rue Monge (habitat social)
- l'école maternelle de Salin de Giraud (bâtiment municipal).

Nous classons ces sites comme prioritaires également en raison de l'engagement des propriétaires des bâtiments à nos côtés, en particulier la municipalité de Saint-Pierre de Mézoargues et Ibiotec, actionnaires convaincus de notre SAS.

Mais deux autres écoles de la commune d'Arles sont susceptibles d'être équipées par nos soins (Raphèle et Gîmeaux) ainsi que trois autres immeubles de la SAMPA et le parc ornithologique de Pont de Gau (Saintes Maries de la Mer), où notre démarche vient conforter une volonté préexistante du propriétaire.



Puissance (kWc)	Production (MWh/an)
<b>99,9</b>	<b>139</b>



En plus des critères techniques, l'envergure de notre projet est évidemment conditionnée par notre capacité de financement. Grâce à l'appui administratif du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays d'Arles (devenu lui aussi actionnaire de CVPARL), en la personne de Julien Brinet chargé de mission, nous allons solliciter une subvention de la Région, sachant toutefois que les critères d'obtention incluent la nécessité d'effectuer des gains énergétiques sur les bâtiments équipés.

Excellente démarche, mais qui alourdit notre tâche en lui rajoutant un volet qui n'y figurait pas initialement. Il y a en effet déjà beaucoup à faire pour une équipe de bénévoles comme la nôtre avec le « simple » équipement des toits en panneaux photovoltaïques, leur maintenance et leur exploitation sur vingt ans.

Il nous faudra recourir à un emprunt bancaire, mais nous cherchons à limiter cette somme autant que possible. Nous sommes donc en pleine phase de recherche de fonds propres, c'est-à-dire de citoyens, d'entreprises, de collectivités territoriales désireux de faciliter la production locale d'énergie renouvelable, qui investiront chacun à sa mesure dans le capital de notre société.

Nous vous proposons une façon responsable de faire fructifier une épargne dès 100 euros (valeur d'une action) sachant que notre gouvernance est coopérative : 1 actionnaire = 1 voix dans nos assemblées générales. Bulletin de souscription ci-joint.

## PAYS D'ARLES : DÉFI " DÉDOUBLEZ VOUS "

À ce stade de notre campagne d'actionnariat, nous proposons à nos actionnaires actuels le Défi "dédoublez-vous".

Au cours des mois d'avril et mai, nous proposons à chacun-e d'entre eux de faire souscrire deux autres personnes de son entourage.

Une variante du défi consiste à doubler sa propre mise en souscrivant de nouvelles actions de CVPARL.




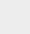
Stratégiquement, c'est dans les semaines qui viennent que notre capital citoyen doit se renforcer afin de nous donner une véritable liberté d'action. Si vous partagez nos convictions (respect des ressources naturelles et sobriété énergétique), le moment est venu de nous épauler.

## LE RÉSEAU NATIONAL DES CENTRALES VILLAGEOISES EN PLEINE FORME

Le 29 mars à Saint-Pierre d'Albigny (73) s'est tenu le comité de pilotage de l'association nationale des Centrales Villageoises dont nous sommes adhérents. Plus de cent membres de Centrales Villageoises étaient présents depuis l'Alsace jusqu'au Pays d'Aigue en passant par la Bourgogne et le Vercors, chacun apportant un précieux retour d'expérience.



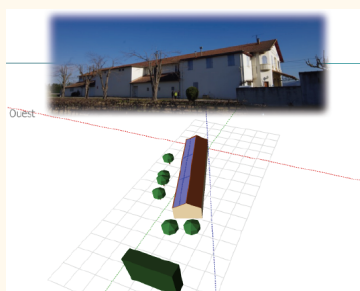
## Région SUD

-  7 territoires impliqués
-  580 actionnaires
-  40 installations PV en service ou fin de travaux
-  343 kWc installés / production annuelle de 450 MWh/an

Le bilan global est très satisfaisant : 27 centrales fonctionnent et 10 sont en cours d'installation ; elles rassemblent 3 000 actionnaires dont 100 collectivités (avec une moyenne de 118 actionnaires par société) pour un capital de 1,8 million d'euros (capital moyen par société : 71 000 euros) et un potentiel de 2,8 mégawatts installés. Parmi les projets en passe d'aboutir : la création d'une centrale d'achat du matériel qui permettra de diminuer nos coûts d'investissement.

### NOUVEAU ! UNE AIDE PRIVILÉGIÉE POUR OBTENIR VOS CHÈQUES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE)

Grâce à une convention signée entre le réseau national des Centrales Villageoises et la société agréée GEO PLC, nos actionnaires (mais aussi tout habitant des communes incluses dans le périmètre d'une Centrale Villageoise) peuvent bénéficier d'une aide individualisée pour monter un dossier Certificat d'Économie d'Énergie, depuis le montage du dossier jusqu'à la perception de l'aide. Plus d'info : <http://www.centralesvillageoises.fr/certificats-deconomie-denergie-cee>.



NB : les communes incluses dans le périmètre des Centrales Villageoises du Pays d'Arles sont : Arles, Barbentane, Les Baux de Provence, Boulbon, Chateaurenard, Eyragues, Fontvieille, Graveson, Maillane, Mas Blanc des Alpilles, Maussane les Alpilles, Mouriès, le Paradou, Rognonas, St Etienne du Grès, St Martin de Crau, St Pierre de Mézoargues, St Rémy de Provence, Saintes Maries de la mer, Tarascon sur Rhône.

Le conseil de gestion de la CVPARL



Infos pratiques : bulletin de souscription joint - n'hésitez pas à demander des précisions à [paysdarles@centralesvillageoises.fr](mailto:paysdarles@centralesvillageoises.fr) - 04 88 65 21 24  
notre site <http://paysdarles.centralesvillageoises.fr>  
notre Facebook : [www.facebook.com/centralesvillageoisesdupaysdarles](http://www.facebook.com/centralesvillageoisesdupaysdarles)

©VirginieOvessianPhotographic

CVPARL  
Code SIRET 835 074 618 00017  
5 rue Henri Barbusse 13200 Arles - 04 88 65 21 24